



## Renseignement technique AEA1 N° 30318

**Titulaire**

FURAL Systeme in Metall GmbH  
Cumberlandstrasse 62  
4810 Gmunden  
Austria

**Fabricant**

-

**Groupe**

234 - Faux-plafonds, (parties de construction indépendantes/protection des espaces vides)

**Produit**

FURAL EI30 A->B

**Description**

Faux-plafond métallique à cassettes, tôle d'acier perforée (E=0,7mm), bandes GKF (E=18mm), plaques GKF (E=2X9.5mm), E=71mm, raccord contre mur avec frise de plafond (400mm), système de suspension en profilés d'acier, poutres à grande portée optionnelles avec peintures intumescentes, dimensions des cassettes max=(300x3000mm)

**Utilisation**

EI 30-RF1  
Pour exposition au feu du dessus  
Application d'une couche de peinture intumescente seulement après autorisation de l'autorité de protection incendie (peinture uniquement nécessaire pour les poutres à grande portée).

**Documentation**

MPA, Braunschweig: Rapport d'essai '3475/254/08' (08.04.2011); IBS, Linz: Rapport d'essai '03082601' (31.03.2004); Hersteller: Déclaration des performances 'LK\_1507\_EI 30vo\_1' (24.07.2015)

**Conditions d'essai**

EN 1363-1; EN 1364-2

**Appréciation**

Classe de résistance au feu EI 30

**Durée de validité**

31.12.2028

**Date d'édition**

02.03.2023

**Remplace l'attestation du**

29.06.2022

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Konrad Häusler



## Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de faux-plafonds est indiqué dans la norme EN 1364-2:1999, chapitre 13.

Ce chapitre contient les principales règles pour les modifications autorisées des éléments d'essai. Ces modifications peuvent être apportées sans que le requérant n'ait à procéder à une évaluation et/ou des calculs supplémentaires.

L'applicabilité des résultats d'essai doit être limitée aux autres constructions où l'installation du plafond est exécutée par-dessous.

## PLAFONDS SUSPENDUS EXPOSÉS AU FEU PAR-DESSUS

### Dimensions

Il est permis d'appliquer les résultats d'essai obtenus sur un élément d'essai de (4 x 3) m ou plus grand aux plafonds de n'importe quelle dimension sous réserve de ne pas réduire la répartition des suspentes, c'est-à-dire que ni la distance entre les suspentes ni la portée des éléments de l'ossature ni la charge sur les suspentes ne doit augmenter.

- Exigence non remplie: portée maximale=3846mm

### Longueur des suspentes porteuses

Les résultats d'essai sont applicables aux plafonds suspendus par des suspentes en acier d'une longueur inférieure ou égale à celle de l'essai.

- $L_{max}=1500\text{mm}$

### Construction support avec feu au-dessus

Les résultats d'essai sont considérés comme étant valables pour toutes les constructions support ayant une résistance au feu supérieure ou égale à celle de l'élément d'essai, c'est-à-dire aux dalles ayant une masse volumique ou une épaisseur égales ou supérieures à celles de l'essai et à toutes les poutres en acier ayant un facteur de massivité et possédant au moins le même niveau de protection contre le feu.

### Cables, canalisations, etc. au-dessus du plafond

Les résultats d'essai ne sont applicables qu'à l'inclusion de câbles, de canalisations, etc. au-dessus du plafond sous réserve qu'ils soient installés de telle façon qu'ils n'exercent pas une charge supplémentaire sur le plafond pendant le feu.

## VARIANTES

Les variantes sont réglées dans le document ci-après:

Rapport d'essai MPA Braunschweig: n° 3475/254/08 du 08.04.2011

- Variantes de peintures intumescentes:  
SIKA UNITHERM LS (SIKA UNITHERM STEEL S INTERIOR), n° AEAI 12964
- Exclusion: montage de profilés pour répartir les charges

Rapport d'essai IBS Linz: n° 03082601 du 31.03.2004

- Accessoires possibles:  
Lampe encastrée (200x1600mm ou  $\varnothing_{max}=300\text{mm}$ )  
Boîte d'aération (570x570mm)